

**HAUT PAYS
BIGOUDEN**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



RAPPORT D'ACTIVITES

2017





MOT DU PRESIDENT

Dans la continuité de ses actions au service de la population du Haut Pays Bigouden, notre communauté poursuit le déploiement de ses compétences et des équipements structurants.

La création du nouveau siège communautaire a permis l'aménagement des anciens locaux en maison des services à la population (MSAP) où, en complémentarité avec les mairies, sont organisées les diverses permanences de nos partenaires (emploi, habitat, santé...) et où est proposé un accompagnement des particuliers pour les démarches administratives en ligne.

La salle multifonctions de Plogastel Saintt Germain vient compléter la série des équipements communautaires et nous dote d'un outil sportif couvert d'une qualité et d'une capacité jusque-là inégalée sur notre territoire.

La finalisation de l'assainissement sur la Commune de Plovan conclut une démarche entamée dès la prise de compétence. Il aura fallu tout l'engagement et l'opiniâtreté des élus et techniciens pour faire aboutir ce projet dans des conditions techniques et financières supportables.

On peut dire autant de la réalisation du dernier commerce à Gourlizon où ensemble : population, élus communaux et Communauté de communes se sont impliqués pour faire aboutir le projet. A Tréogat, ce sont les équipes municipales successives qui ont permis la réalisation de la salle d'activité avec un fonds de concours de 180 000 € de la CCHPB.

Autre démonstration de la solidarité au sein de notre communauté, chaque commune renonce à sa part d'un fonds de péréquation (FPIC) au profit de la collectivité, pour un montant annuel global supérieur à 400 000 €, afin de financer le déploiement du très haut débit qui a débuté cette année à Pouldreuzic mais ne couvrira l'ensemble des communes que d'ici une dizaine d'années.

Notre développement se poursuit sans sacrifier la proximité à l'efficacité. Outre les nouvelles compétences telles que la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations), nous nous tournons vers nos partenaires et voisins pour répondre efficacement aux enjeux. Avec nos voisins de Douarnenez et du Cap Sizun, gestion des déchets. Avec nos partenaires du Sud, accueil des gens du voyage, financement d'un cinéma,... Avec tous, et le reste de la Cornouaille, réflexion et action en faveur de la création du pôle métropolitain Cornouaillais que nous croyons être un niveau pertinent pour porter nos stratégies d'attractivité et de développement territorial en lien avec la Région.

Pierre PLOUZENNEC

Président de la Communauté de communes

SOMMAIRE

La collectivité

Le territoire - Les compétences - La gouvernance

P. 4

Les ressources

Les finances - Les marchés publics - Les ressources humaines

P. 12

Environnement

L'eau – L'assainissement – La collecte des déchets – La préservation de l'environnement

P.16

Aménagement

La voirie – Les équipements communautaires - Le THD – L'habitat

P.20

Développement

Le tourisme - L'économie

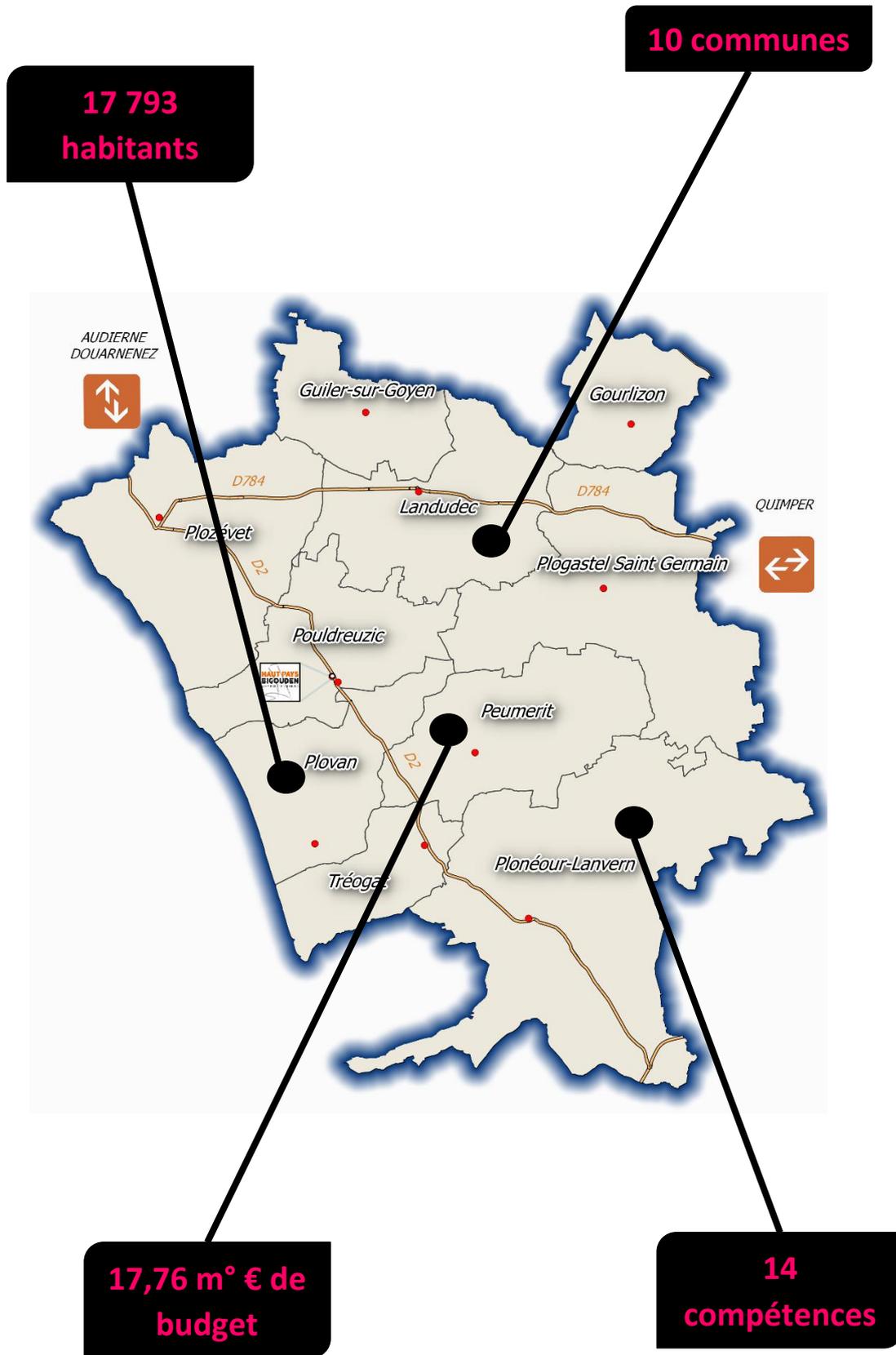
P.24

Services à la population

La jeunesse - La culture - La MSAP – L'action sociale

P.26

LE TERRITOIRE



LES COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaires ou aéroportuaires
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Aires d'accueil des gens du voyage

- Création, aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- Défense contre les inondations et contre la mer
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

OPTIONNELLES

La voirie

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

La voirie communautaire porte sur les voies communales principales et de liaison entre plusieurs communes et les axes principaux. Elle est déterminée sur une carte validée par le Conseil Communautaire.

Politique du logement et du cadre de vie

- Elaboration et mise en œuvre d'opérations concertées telles que les programmes locaux pour l'habitat, d'animation et d'amélioration de l'habitat (OPAH, PLH)

Action sociale d'intérêt communautaire, par l'intermédiaire du CIAS

- Action en faveur des personnes âgées et handicapées
- Création et gestion de tout établissement d'accueil et services, nécessitant une habilitation
- Coordination des actions en faveur du maintien à domicile et de toute action d'intérêt communautaire

Eau

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Création et gestion de maisons de services au public

FACULTATIVES

Communication électroniques

- Etablissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L. 1425-1 du CGCT.

Création et gestion de centre de stockage classe 3

Jeunesse

- Financement d'actions d'animations et d'insertion professionnelle confiées à des associations locales ou de pays en direction des adolescents et des jeunes adultes.

Protection et mise en valeur de la randonnée, du littoral et des espaces sensibles d'intérêt communautaire

- Entretien des sentiers de randonnée inscrits au plan départemental des itinéraires de randonnée
- Pour les cours d'eau : toute opération coordonnée sur les cours d'eau pour leur entretien et mise en valeur, en lien avec les associations de riverains ou de pêche
- Nettoyage des plages et prise en charge des dépenses de personnels pour la surveillance des plages

Mise en valeur et préservation du littoral pour toute action coordonnée intéressant au moins 2 communes du territoire, en particulier l'entretien des propriétés du Conservatoire du Littoral

Assainissement collectif et non collectif

Versement de fonds de concours aux communes

- Réalisation d'équipements susceptibles d'être utilisés par des associations à vocation intercommunale, dans un objectif d'aménagement harmonieux et équilibré du territoire

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements collectifs à vocation communautaire

Les critères définissant cet intérêt communautaire sont les suivants :

- La multifonctionnalité : au moins trois activités nettement différenciées
- L'accueil d'associations à vocation communautaire ou intercommunale
- Une répartition équilibrée sur le territoire (possibilité d'un équipement au moins par commune)
- L'existence de structures porteuses pour la gestion des activités

La création et la liste de ces équipements est validée par délibération du Conseil Communautaire.

Participation à la vie de la communauté de communes et de ses habitants

- Par le financement des actions intercommunales menées par des organismes habilités ou des associations à vocation culturelle, sociale, sportive et de loisirs
- Par des relations publiques pour l'intérêt de la communauté de communes et des habitants du territoire

Compétences liées au grand cycle de l'eau en vue de l'atteinte des objectifs environnementaux

- Maîtrise des eaux de ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols
- Lutte contre la pollution
- Mise en place de l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

GOUVERNANCE

LES ELUS de la COMMUNAUTE de COMMUNES

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE (du 1^{er} janvier au 28 septembre 2017)



Michel CANEVET

Président

Maire de Plonéour-Lanvern



Michel BUREL

1^{er} Vice-président

Eau potable et SAGE

Maire de Plovan



Noël COZIC

Vice-Président Finances,
mutualisation et Equipements
Communautaires

Maire de Landudec



Albert LE BERRE

Vice-Président Affaires
Sociales et CIAS

*Adjoint au maire de Plogastel Saint
Germain*



Emmanuelle RASSENEUR

Vice-présidente

Prospective et
Communication

Maire de Gourlizon



Thierry LE GALL

Vice-Président

Assainissement

*Adjoint au maire de Plonéour-
Lanvern*



Pierre LE BERRE

Vice-président Habitat,
Littoral et services à la
population

Maire de Tréogat



Christian JOLIVET

Vice-Président

Développement économique et
Tourisme

Maire de Guiler-sur-Goyen



Jean-Louis CARADEC

Vice-président Jeunesse
et Culture

Maire de Peumerit



Philippe RONARC'H

Vice-Président Voirie et

Réseaux Numériques

Maire de Pouldreuzic



Pierre PLOUZENEC

Vice-président

Déchets et cadre de vie

Maire de Plozévet



Jocelyne PLOUHINEC

Membre du bureau

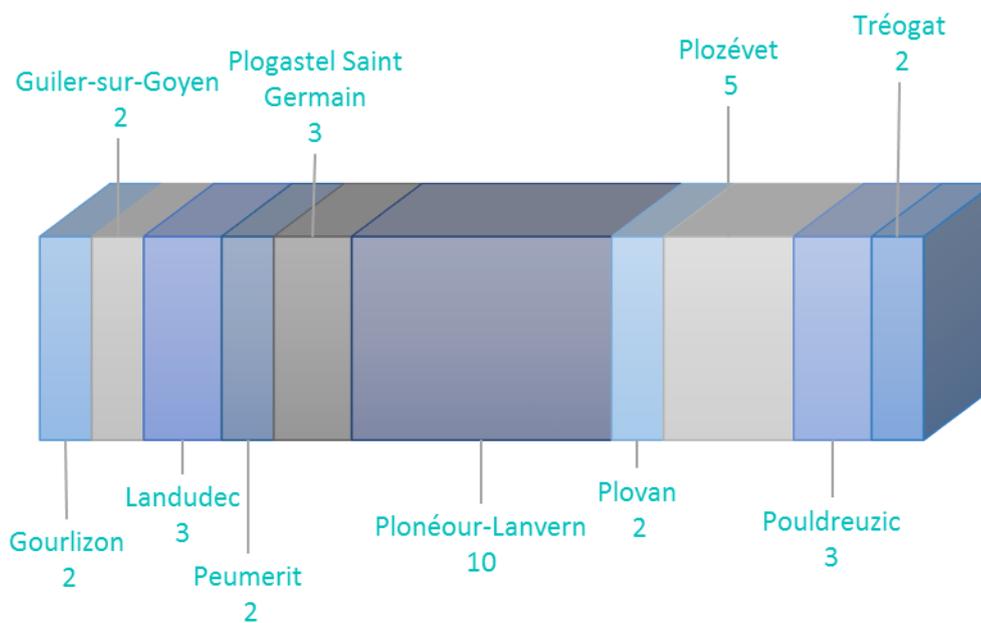
*Maire de Plogastel Saint
Germain*

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Au 31 décembre 2017, le Conseil Communautaire était composé des 34 élus suivants :

Claude BOLZER, Michel BUREL, Michelle BUREL, Jean-Luc CALVEZ, Michel CANEVET, Jean-Louis CARADEC, Ronan CHATALIC, Solène CONAN, Christine COUROT, Noël COZIC, Jean-Luc CROCCQ, Huguette DANIEL, Pierre DRAOULEC, Sylviane DROVAL, Pierre GLOANEC, Elisabeth HUET, Christian JOLIVET, Josiane KERLOCH, Annie LANNOU, Albert LE BERRE, Pierre LE BERRE, Jean-François LE BLEIS, Thierry LE GALL, Yves LE GUELLEC, Véronique LE SCAON, Martine OLIVIER, Gabrielle PETON, Jocelyne PLOUHINEC, Pierre PLOUZENNEC, Emmanuelle RASSENEUR, Philippe RONARCH, Philippe SANDRIN, Katell SCUILLER, Jean-Bernard YANNIC

Répartition des 34 sièges



CHANGEMENT

Suite à la loi sur le non cumul des mandats, Michel CANEVET, Sénateur du Finistère, démissionna de ses fonctions de Président le 28 septembre 2018. De nouvelles élections ont été organisées qui ont opérées les changements suivants :

- Pierre PLOUZENNEC a été élu Président
- Noël COZIC a été élu 1^{er} Vice-président
- Josiane KERLOC'H, maire de Plonéour-Lanvern, a intégré le Bureau Communautaire au titre de membre

PROCESSUS DE DECISION

9

COMMISSIONS THEMATIQUES

Composition : Elus municipaux et communautaires

Rôle : Débat, discussion et proposition de projet.

12 commissions thématiques

26 commissions en 2017

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composition : 1 Président + 9 Vice-présidents + 2 membres

Rôle : Détermine les orientations politiques

12 bureaux en 2017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composition : 34 conseillers communautaires

Rôle : Détermine les orientations politiques de la CCHPB

9 conseils en 2017

249 Délibérations votées

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Composition : 21 élus et personnes qualifiées

Rôle : Détermine les orientations politiques du CIAS

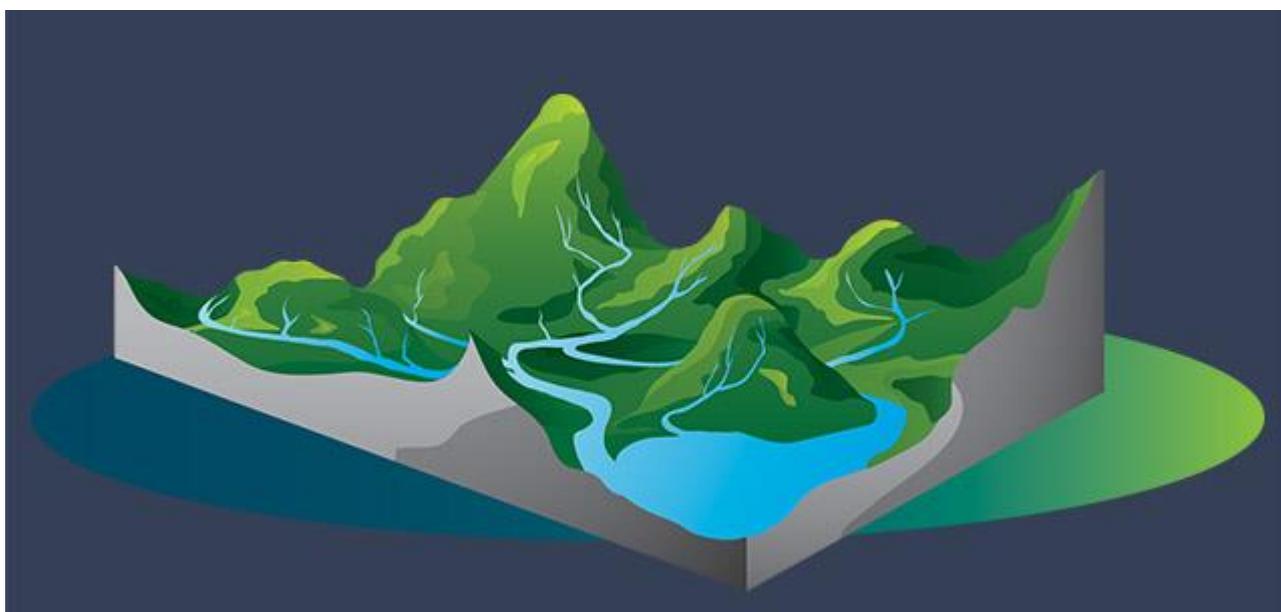
5 conseils en 2017

82 Délibérations votées

Faits marquants 2017

Modifications des statuts de la communauté de communes

- Intégration de la compétence [Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations \(GEMAPI\)](#) par délibération du 30 novembre et du 18 décembre 2017
- Décision de reporter l'exercice de la compétence [eaux pluviales](#) à 2020, et de ce fait, maintien de la compétence assainissement collectif et non collectif, en optionnelle afin de garantir le bénéfice d'une DGF bonifiée (délibération du 30 novembre 2017)



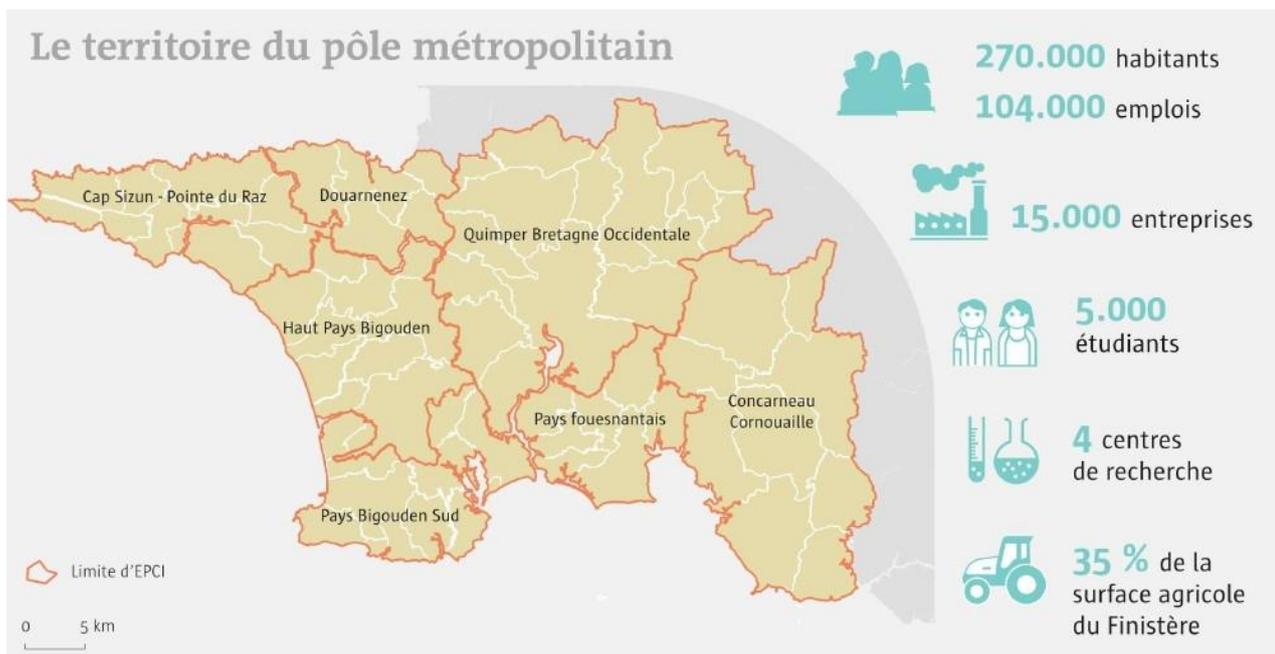
10

Réflexion sur la création d'un pôle métropolitain à l'échelle de la Cornouaille

Dans la continuité des réflexions menées dans le cadre de Cornouaille 2030 et des ambitions affichées, les présidents des 7 EPCI membres de QCD - Quimper Cornouaille Développement – ont souhaité réfléchir à une nouvelle [organisation de leur solidarité territoriale](#).

Une étude a ainsi été lancée dès mai 2017, pour accompagner les élus dans le projet de [création d'un pôle métropolitain](#) pour l'avenir de la Cornouaille.

Le territoire concerné regroupe les communautés d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale et de Concarneau Cornouaille, les communautés de communes du Pays Fouesnantais, de Douarnenez Communauté, du Cap Sizun-Pointe du Raz, du Pays Bigouden Sud et du Haut Pays Bigouden.



Ce projet s'inscrit dans un contexte de montée en puissance des métropoles dans l'espace régional (Rennes au détriment de la pointe Ouest ?) national et européen, et de territoires voisins qui se sont organisés à une plus grande échelle, comme le pays de Brest. Il faut penser aux nouvelles compétences de nos collectivités, et les imaginer à la bonne échelle. L'attractivité de la Cornouaille est une question centrale, stratégique, qui doit **fédérer**.

Le pôle métropolitain ne doit pas être un échelon de plus, mais une échelle entre les Régions et les intercommunalités, dans des domaines d'actions qui peuvent être ceux des EPCI, qui pourraient mutualiser des moyens.

Le projet, à ce stade, porte sur deux enjeux:

- **le développement** : renforcer l'attractivité et le rayonnement économique, fédérer l'offre touristique, ...
- **l'aménagement du territoire** : organiser la mobilité multimodale ; gérer les transitions énergétiques, numériques, écologiques ; orienter l'aménagement de l'espace vers le renforcement de centralités ?

Le 28 novembre 2017, une première réunion d'information sur cette démarche, a été proposée aux élus communautaires et municipaux, dans les locaux de la Communauté de Communes.

De nombreux temps de rencontre sont prévus sur 2018: ateliers thématiques, réunion plénière des élus communautaires et municipaux à Quimper, rencontre des bureaux des 7 EPCI....

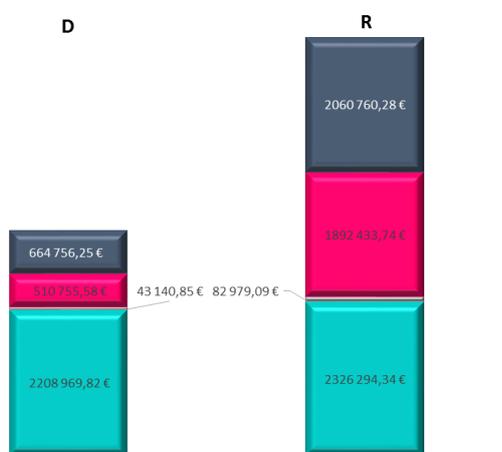
FINANCES

Grands chiffres budgétaires

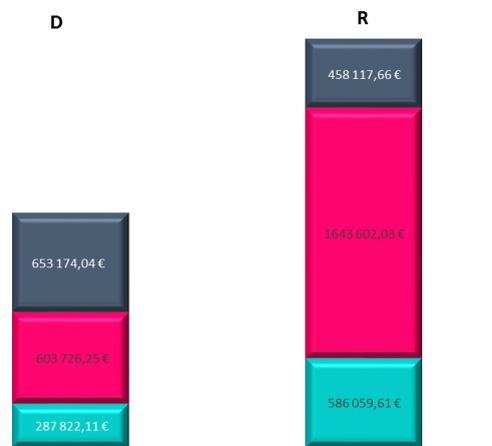
- **11,36 M° €** de dépenses de fonctionnement
- **6,4 M° €** de dépenses d'investissement
- **19** budgets (dont 5 pour le CIAS)

Budgets financés par les redevances

Fonctionnement



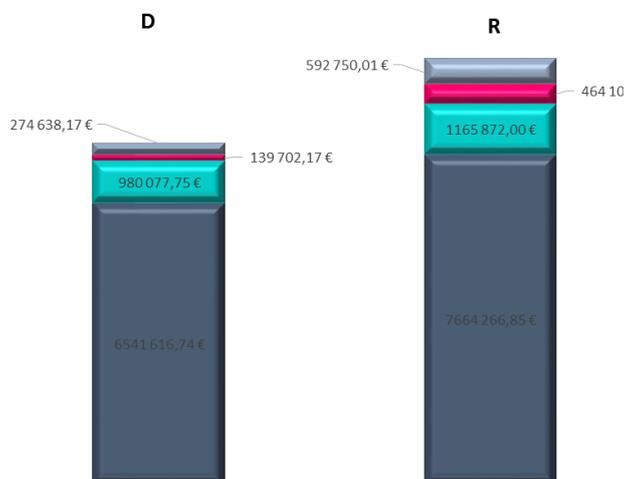
Investissement



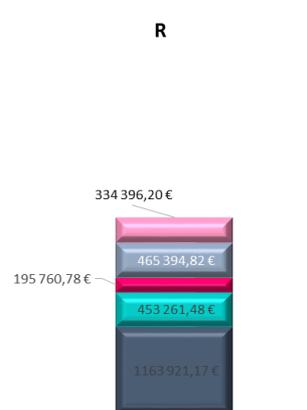
■ Ordures Ménagères ■ Asst Non Collectif ■ Asst Collectif ■ Eau Potable ■ Ordures Ménagères ■ Asst Non Collectif ■ Asst Collectif ■ Eau Potable

Budgets financés par l'impôt, les dotations et les subventions de l'Etat, l'autofinancement

Fonctionnement

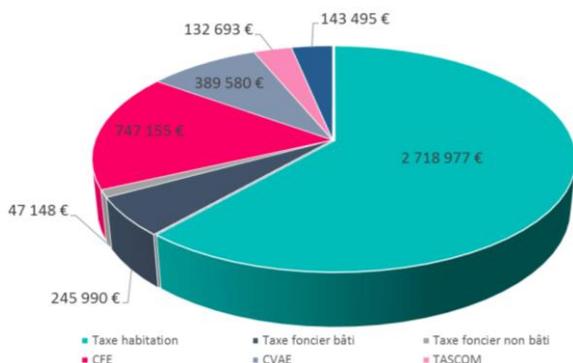


Investissement



■ Administration Générale ■ Voirie ■ Equipements Communautaires ■ Zones d'Activités ■ Administration Générale ■ Voirie ■ Equipements Communautaires ■ Zones d'Activités ■ Activités Economiques

Recettes fiscales perçues en 2017

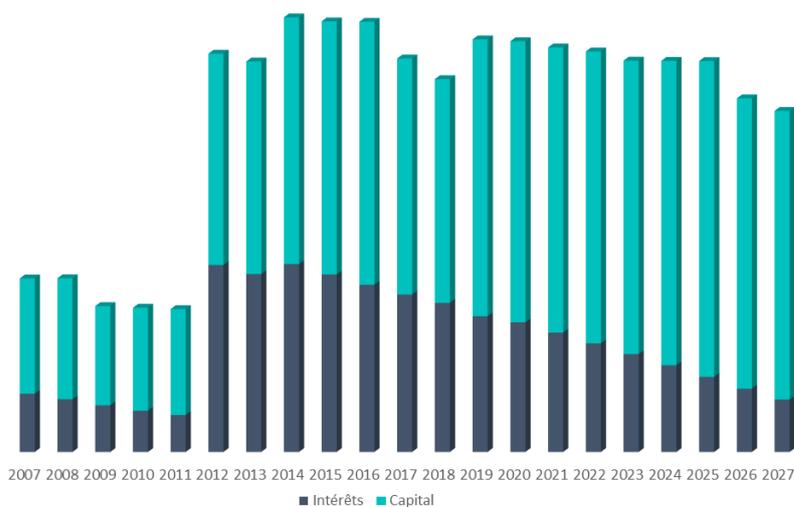


Taux 2017

Taxe d'habitation	11,94 %
Taxe foncière bâti	1,47 %
Taxe foncière non bâti	5,81 %
CFE	22,25 %
TASCOM	Locaux commerciaux >400 m ² et CA > 460 000 M ²

CFE - Cotisation Foncière des Entreprises
 CVAE - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
 TASCOM - Taxe sur les surfaces commerciales
 IFR - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau

Evolution de la dette en €



Marchés Publics

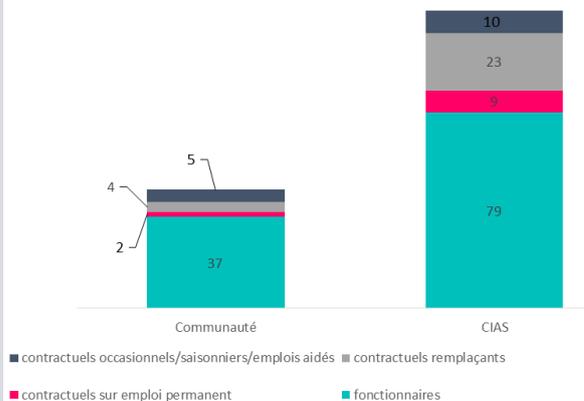
	Nombre de marchés conclus	Montant HT
Eau Potable	3 (dont 1 DSP)	41 420 €
Assainissement	1	74 245 €
Voirie	2	221 919,17 €
Déchets	1	78 800 €
Administration Générale	4	119 395,87 €
Activités Economiques	2	419 505,90 €
CIAS	1	26 072,88 €
Equipements communautaires	1	2 618 583,60 €
TOTAL	15	3 599 936,42 €

Subventions versées aux associations

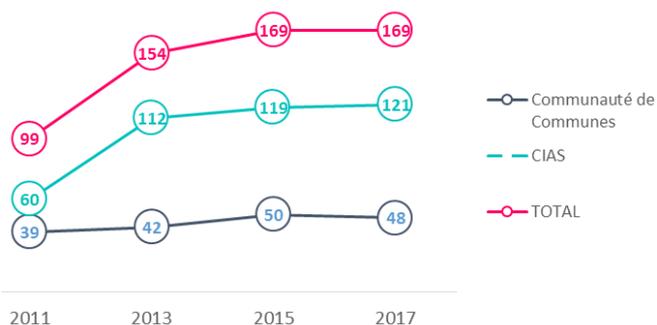
COMPÉTENCE	ASSOCIATIONS PARTENAIRES	2017
ACTION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE	Ulamir	92 000 €
	Mission Locale	17 336 €
	T'es Cap	2 790 €
DEVELOPPEMENT CULTUREL	Dihun	161 374,86 €
	Tamm Kreiz	12 500 €
	Mondial Folk	7 000 €
	Fédération des Associations Culturelles de l'Ouest Cornouaille (FADOC) – versé à DIHUN	1 500 €
	Bagad Ar Vro Vigoudenn Uhel	11 925 €
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	AARDEUR	2 560 €
	Bretagne Vivante	1 500 €
	War Maez	-
	Comité de Sauvegarde de St Ronan	3 000 €
	SNSM surveillance des plages	2 611 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	OTHPB	125 000 €
	Technopole Quimper Cornouaille	1 000 €
	ADIL	3 704,48 €
DEVELOPPEMENT ET POLITIQUES TERRITORIALES	AOCD	44 290 €
	SIOCA	16 208,80 €
	Quimper Cornouaille Développement	27 249,50 €
AUTRES	FJT Masse Trévidy – action socio-éducative	-
	FDGDON (lutte contre les frelons asiatiques)	-
	Mégalis	1 200 €
	La Torche 2016 windsurfing worldcup	-
	Jeunes agriculteurs du Finistère	-
	Association des Communautés de France (ADCF)	1 914,47 €
	Association des Maires de France (AMF)	1 057,51 €
	ACTIFE	1 000 €
TOTAL ANNUEL VERSE :		538 721,62 €

RESSOURCES HUMAINES

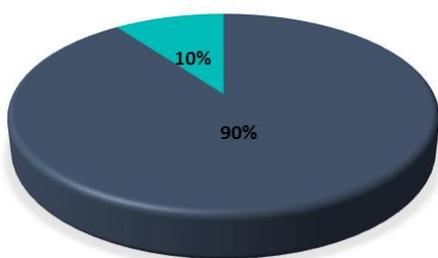
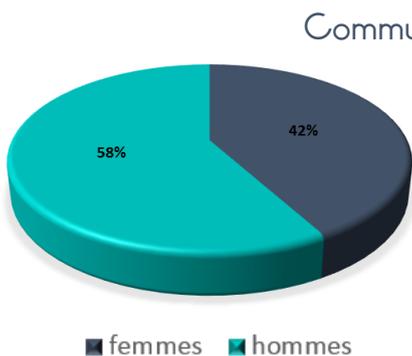
Nombre d'agents présents au 31/12/2017 par statut



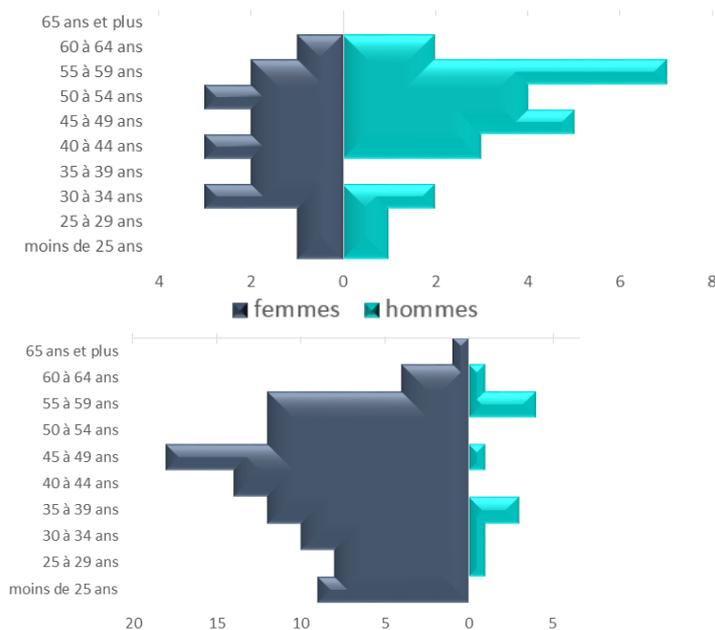
Evolution des effectifs [présents au 31/12 de chaque année]



Répartition femmes/hommes [Agents sur emploi permanent au 31/12/2017]



Pyramide des âges [Agents sur emploi permanent au 31/12/2017]



15

Chiffres 2017

- 169 agents au 31/12/2017
- 94 agents présents à la CCHPB au cours de l'année
- 166 agents présents au CIAS au cours de l'année

Nombre d'actes administratifs [décisions individuelles de carrière, contrats d'engagement]

Communauté de communes	257
CIAS	430
TOTAL	687

Nombre de bulletins de paie

Communauté de communes	808
CIAS	1519
TOTAL	2327

EAU POTABLE

Projets

En termes de qualité, l'eau du robinet appelle à toutes les exigences. Avec pas moins de **54 critères de potabilité** définis par les autorités sanitaires françaises, dans le respect des directives européennes, et sur la base de recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'eau est placée sous très haute surveillance, et ce, avant même sa captation. Nos eaux subissent un contrôle en continu sur certains paramètres afin d'anticiper tout risque de pollution. Cette surveillance se poursuit au sein de la station de traitement, puis dans le réseau de distribution, pour s'assurer de sa qualité et de son bon goût à la sortie du robinet.

Avec **87% de satisfaction en 2016**, selon le baromètre TNS Sofres/CIEau, l'eau du robinet est largement plébiscitée par les Français, qui sont aujourd'hui 65% à la boire, contre 45% en 2001.

Sur notre territoire, les bilans fournis par l'Agence Régionale de Santé (ARS) indiquent, pour l'année 2017 que l'eau mise à la disposition de la population, présente une bonne qualité bactériologique et qu'elle est conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres mesurés.

Pour conserver ces bons résultats, la communauté de communes a élaboré un programme pluriannuel d'investissement dont les **principaux travaux réalisés en 2017** sont les suivants :

- Approfondissement du forage de Ty Nevez Sculler sur la commune de Plogastel Saint Germain.
- 350 000 € investis dans le renouvellement du réseau de distribution d'eau potable.
- Finalisation des démarches administratives pour l'obtention de l'autorisation administrative d'utiliser le forage de Kerlosquet sur la commune de Landudec.
- Lancement des études pour la réalisation de l'interconnexion entre Landudec et Plözévet pour assurer la sécurisation de la frange littorale de notre territoire.

Renouvellement du réseau structurant entre Gourlizon et Plogastel Saint Germain



Chiffres 2017

- **10 273** abonnés
- **3 900** ml de conduites posées

Tableau des précipitations

Période (Juillet n-1 à juin n)	Précipitations
Année normale	1 250 mm
1976	748 mm
1989	778 mm
2011	1 000 mm
2017	689 mm

Les périodes de fin d'année 2016 et début d'année 2017 sont marquées par un cumul de précipitations très faibles.

ASSAINISSEMENT

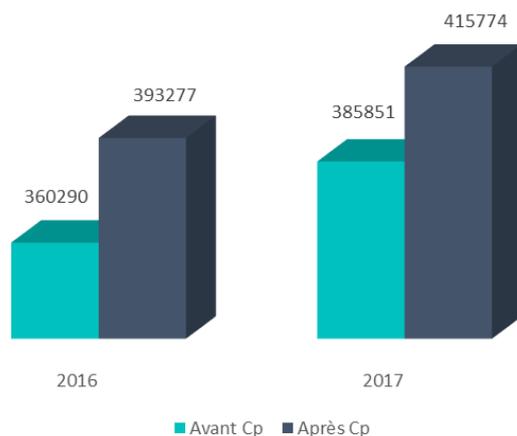
L'adoption après enquête publique du zonage d'assainissement de la commune de Pouldreuzic.

Les études de maîtrise d'œuvre et la consultation pour le marché de travaux d'assainissement pour la commune de Plovan :

- Coût total du projet (études, acquisition, maîtrise d'œuvre, travaux) : **1 660 000 € HT**
- Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne 40 %, Département 20 %, maître d'ouvrage : 40 %
- Travaux : **12 mois** à compter de juin 2018



Evolution des volumes assujettis à l'assainissement



Cp : Coefficient de pollution affecté aux industriels conventionnés (Capitaine COOK et LARZUL)

17

Chiffres 2017

Assainissement non collectif

- **466** contrôles de bon fonctionnement
- **89** contrôles lors de cessions immobilières
- **113** contrôles de réalisation
- **143** contrôles de conception

Chiffres 2017

Assainissement collectif

- Abonnement : **48,97 €** HT
- Part proportionnelle à la consommation d'eau potable : **1,6926 € HT/m³**
- Soit **2,49 € TTC** pour une facture type de 120 m³
- **100 %** des stations conformes à la directive européenne
- **4024** branchements (+37 par rapport à 2016)
- **38** postes de relèvement (+1 par rapport à 2016)
- **108** km de réseau
- **6** stations de traitement des eaux usées
- **472 000** m³ d'eaux usées traitées

COLLECTE DES DECHETS

Exploitation du centre de transfert des déchets recyclables

Depuis 2007, sur la Commune de Pouldreuzic, un [centre de transfert des déchets recyclables](#) permet à la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, à Douarnenez Communauté et également à la Communauté de communes du Cap Sizun Pointe du Raz de vider les camions de collecte.

Il évite de se rendre jusqu'à l'usine de tri de Fouesnant et représente donc une [solution de proximité](#) pour les trois Communautés Ouest Valcor.

Ce centre de transfert était exploité jusqu'en avril 2017 par les Ateliers Protégés Fouesnantais. En 2017, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden en a fait l'acquisition et a [repris l'exploitation](#) pour le compte des trois collectivités utilisatrices.

Un agent communautaire est présent sur place du mardi au vendredi afin de réaliser les [pesées et le chargement des déchets recyclables en caisson](#) avant leur transport vers l'usine de tri de Fouesnant. Ainsi, entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2017, ce sont plus de [2750 tonnes](#) de déchets recyclables qui ont transité par ce centre dont 820 tonnes provenant du Haut Pays Bigouden.

Pour mener à bien cette mission, la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden a fait l'acquisition d'un engin télescopique permettant le chargement des caissons mais utilisé en déchèterie pour le gerbage des différents flux de déchets.



ENVIRONNEMENT

Sensibilisation à la lutte contre les frelons asiatiques

Depuis 2016, la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden participe à la lutte contre le frelon asiatique en **subventionnant les opérations de destruction de nids** chez l'habitant.

Afin de faire connaître ce dispositif et dans un souci **d'éducation à la nature et à l'environnement**, des séances d'informations ont été proposées.

Les buts de ces séances étaient :

- De délivrer aux habitants un certain nombre d'informations afin de connaître cet insecte (apparence, cycle de vie, mode de fonctionnement, etc...). Le but étant de **préserver la biodiversité** et de ne pas détruire d'autres espèces assimilées comme le frelon européen notamment.
- **D'impliquer les habitants** dans ce programme de lutte en leur apprenant à reconnaître les nids primaires pour permettre une destruction plus aisée et moins coûteuse. Les nids primaires étant dans la plupart des cas situés à hauteur d'homme, le coût de leur destruction est moindre, voire nul si les habitants connaissent les bonnes techniques pour les détruire eux-mêmes.

Trois séances de ce type ont été proposées à Plogastel Saint Germain, Guiler-sur-Goyen et Plovan. Au total, environ **120 personnes** se sont déplacées.



Le service

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a pris la compétence voirie en 2000 avec 30% des voies transférées comme Routes d'Intérêt Communautaire (RIC).

Depuis 2008, 60% des voies sont à la charge de la Communauté de commune en tant que RIC soit 302 km de voies dont l'entretien et la gestion sont assurés par le service voirie.

Le service apporte également un appui aux communes dans l'entretien de plus de 250km de voies classées Voies Communales (VC), ainsi que dans la définition des projets et des modalités d'entretien. Ces travaux sont réalisés soit par l'équipe voirie communautaire, soit par des entreprises délégataires.

Le service de fauchage, nettoyage et élagage des accotements est assuré par des entreprises délégataires.

Le service voirie intervient également dans la préparation et la réalisation d'opérations d'aménagement diverses (Zone d'Activités communautaires notamment).

L'année 2019 marquera un tournant pour la compétence : l'ensemble des voies, hors périmètre d'agglomération, seront à la charge de la communauté de communes, soit environ 180 km additionnels.

Chiffres 2017

- 200 ml de curage de buses
- 15 km de curage de fossés
- 70 km de dérasement d'accotements
- 140 000 m² d'enduits superficiel réalisé
- 2000 m² réalisés en enrobé
- 600 kg de peinture routière pour le marquage au sol (par entreprises privées)

Salle multifonctions à dominante sportive

Après plus d'un an et demi de travaux, la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden inaugurerà un nouvel équipement communautaire au mois d'octobre 2018.

Implanté à Plogastel St-Germain, la salle multifonctions à dominante sportive accueillera les clubs et les associations du territoire sur **une aire sportive de 1151 m²** pouvant accueillir **300 spectateurs** et une **salle d'activités sportives de 300 m²**.

Quelques infos :

- Coûts des travaux : **3 millions d'€ HT**
- Subvention : **900 000 €**
- **19 mois** de travaux
- Jacky GRIMAULT, architecte du projet
- Surface de plancher : **2850 m²**
- En plus de ces 2 salles destinées à la pratique du sport, cette structure possède également un espace détente, une salle de réunion, des vestiaires (joueurs et arbitres), une infirmerie et un local anti-dopage, etc.



TRES HAUT DEBIT

Les réseaux de télécommunication historiques en cuivre ne permettent plus de répondre à l'évolution rapide des usages d'internet.

Début 2017, 13% des foyers du Haut Pays Bigouden étaient situés dans des « zones blanches » n'ayant pas accès au Haut Débit (<2 Mbps). Le risque de fracture numérique est réel, particulièrement en zone rurale.

L'accès au Très Haut Débit est également un facteur d'attractivité pour notre territoire, d'autant plus qu'il permet de compenser l'éloignement géographique de ses habitants et de ses entreprises.

BRETAGNE TRES HAUT DEBIT : un engagement financier conséquent

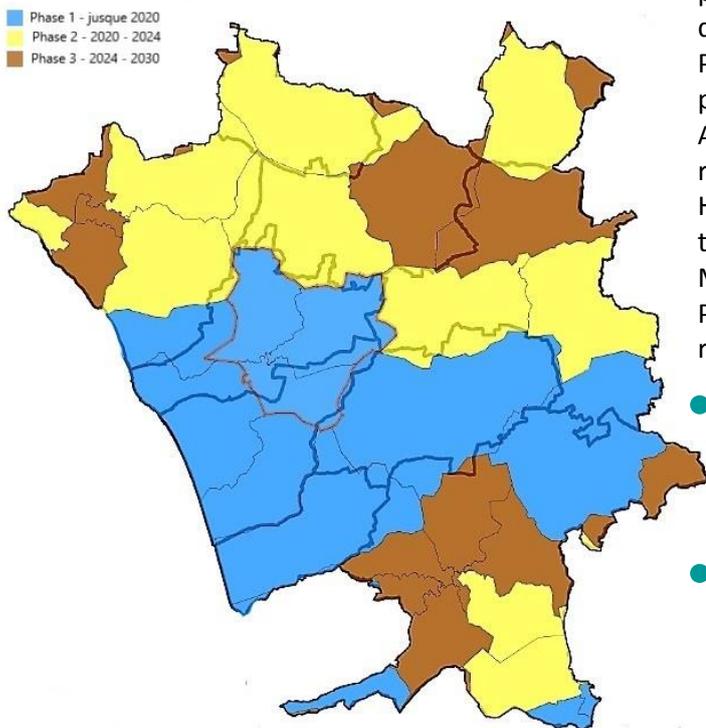
Le projet « Bretagne Très Haut Débit », est porté par la Région Bretagne via son syndicat Megalis, pour un coût de 2 milliards €. Il vise à rendre accessible au Très Haut Débit, via la fibre optique, l'ensemble des foyers bretons qui ne seront pas desservis par des réseaux privés, ceci d'ici 2030.

Sur notre territoire, le coût du projet est estimé à 24 millions €, dont 5,3 millions € financés par la communauté de communes.

Les premières prises sur Pouldreuzic !

Après 2 ans d'études et de préparation, et la pose de 55 km de fibre, les premiers usagers ont pu se raccorder en mars 2017 sur le bourg de Pouldreuzic et ses environs. Le déploiement s'est déroulé sur 18 mois, et 97% des 1198 abonnés sont désormais raccordés ou raccordables.

Carte de déploiement de la fibre



Quel planning ?

2783 prises seront progressivement raccordées à partir en 2019-2020, permettant de résorber une part importante des « zones blanches ».

Puis 3769 prises seront commercialisées progressivement entre 2020 et 2024.

Après ces 2 tranches de travaux, respectivement 18% puis 3% des abonnés du Haut Pays Bigouden ne bénéficieront toujours pas d'un débit fixe supérieur à 8 Mb/s.

Plusieurs solutions sont envisagées pour y remédier :

- Le renforcement des solutions d'attente, basées sur le Wi-Max (réseau hertzien départemental) ou la 4G fixe, en cours de renforcement
- Une accélération du planning de déploiement par Megalis, sous réserve des capacités opérationnelles des entreprises de télécommunication, et des opérations de montée en débit.

HABITAT

Aide à l'accession à la propriété ACCESS HABITAT

Lancé en septembre 2017, ACCESS HABITAT est le dispositif communautaire de soutien à l'accession des ménages aux revenus modestes qui font le choix d'une acquisition avec travaux dans l'ancien situé dans la zone agglomérée des bourgs.

Le dispositif ACCESS'HABITAT prévoit de soutenir 10 ménages par an, qui remplissent les critères suivants :

- Primo-accession
- Résidence principale
- Ressources ne dépassent pas le plafond du prêt à taux zéro de l'Etat
- Age du logement acquis supérieur à 20 ans et situé en zone agglomérée des bourgs
- Coût de l'acquisition de 100 000 € maximum (frais agence et notaire inclus)
- Acquisition suivie de travaux de rénovation énergétique.



23

L'aide est unique et forfaitaire et prend la forme d'une subvention de 5 000 €.

OPAH - Osez rénover et adapter votre logement – Pays Bigoudens (2016-2021)

Chiffres 2017 OPAH

- **143** contacts
- **61** dossiers agréés dont :
 - 43 dossiers énergie : 41 propriétaires occupants (PO), 2 propriétaires bailleurs
 - 16 dossiers adaptation PO
 - 1 dossier sortie d'insalubrité PO
 - 1 dossier mixte PO (énergie + adaptation)
- **1 014 186 € TTC** de travaux générés soit une moyenne de **16 626 €** par dossier
- **476 464 €** de subventions prévisionnelles allouées (moyenne de **8 076 €** par dossier) dont **31 149 €** par la communauté de communes

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dénommée « Osez rénover et adapter votre logement » est un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé lancé en juillet 2016 par les Communautés de communes du Pays Bigouden : Haut Pays Bigouden et Pays Bigouden Sud. Le dispositif vise prioritairement l'amélioration énergétique et l'adaptation au vieillissement de l'habitat privé ancien occupé par les propriétaires les plus modestes du Pays Bigouden.

TOURISME

L'Office de Tourisme : un partenaire

L'Office de Tourisme du Haut Pays Bigouden est une structure associative loi 1901.

Le territoire comprend 10 communes : Guiler-sur-Goyen, Gourlizon, Landudec, Peumerit, Plogastel Saint Germain, Plonéour-Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic et Tréogat.

Il assure les missions suivantes :

- Accueil et information du public : locaux, touristes et populations nouvellement installées sur le territoire
- Promotion et communication
- Animation
- Commercialisation

Actions 2017

- Déclaration en ligne de la taxe de séjour : hautpaysbigouden.taxesejour.fr
- Création d'un site internet commun avec la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (www.destination-paysbigouden.com)
- Définition de la « Destination Cornouaille » par Quimper Cornouaille Développement
- Pilotage du dossier de la Route du Vent Solaire
- Pilotage du dossier de la vélo-route



Chiffres 2017

- **104 000 €** de recettes de la taxe de séjour
- **6833** demandes directes d'informations
- **20 499** visiteurs accueillis
 - Dont **48,9 %** en juillet-août
- Répartition par point d'accueil :
 - **64,66 %** à Plozévet
 - **21,32 %** à Pouldreuzic
 - **14,02 %** à Plonéour-Lanvern
- Répartition géographique des visiteurs :
 - **88,83 %** France
 - **5,71 %** Allemagne
 - **1,72 %** Royaume-Uni
 - **1,56 %** Belgique
- Top 3 des Régions plébiscitées par les visiteurs :
 - **38,36 %** Bretagne
 - **12,46 %** Ile de France
 - **8,56 %** Auvergne – Rhône Alpes

Convention économique avec la Région Bretagne

La Région a souhaité conventionner avec chaque EPCI pour établir une action économique cohérente et commune sur l'ensemble de la Bretagne. Cette convention pose un cadre et définit des **objectifs et des règles en matière d'action publique économique**. L'objectif est de territorialiser la GLAZ ECONOMIE en fonction des spécificités économiques de EPCI.

Ainsi **une stratégie économique** de la communauté de communes a été définie qui se compose des 3 axes suivants :



- Assurer un **accueil de qualité** des entreprises et développer une offre de services pertinente renforçant la compétitivité économique du territoire
- Valoriser les **filières emblématiques** du territoire et assurer leur développement
- Positionner la **communauté de communes comme acteur économique** de son territoire en favorisant les projets d'animation et de promotion de son action et de ses entreprises

Cette convention a été signée le 24 novembre 2017 par le Président Pierre PLOUZENNEC et le Vice-président au développement économique de la Région, Martin MEYRIER, au musée du Pâté HENAFF en présence de Jean-Jacques HENAFF.

25

Commercialisation ZA 2017

- **4** réservations
 - Kerlavar 2 -tranches 3 (travaux en cours)
- **5** ventes
 - 2 à Kerlavar 2
 - 1 à Pencleuziou
 - 2 à Bellevue

=> **8666 m²** vendus pour un total de **153 346 € HT**

Eclairage public sur la ZA de Bellevue



Festival de l'artisanat du Finistère

JEUNESSE

Actions en direction des jeunes de 10 à 17 ans

Via sa compétence jeunesse, la communauté de communes continue de [soutenir les actions et propositions en direction des jeunes](#) de 10 à 17 ans en matière d'animation. Elles sont mises en œuvre par notre partenaire ULAMIR centre social du Goyen.

Inscrit au Contrat Enfance Jeunesse et selon la volonté des élus de voir organisé un voyage d'échange sur la découverte d'autres régions d'Europe ; 16 jeunes lycéens ont ainsi profité et œuvré pour [partir à la découverte des vagues portugaises](#) lors d'un séjour surf de 10 jours près de Porto : des souvenirs pleins la tête !

Il est cependant à noter la nécessité de [repenser les actions en direction de la jeunesse](#). On constate en effet que les espaces jeunes mis en place il y a quelques années n'attirent plus autant. Une réflexion au sein des équipes jeunesse permet d'envisager de nouvelles formules comme par exemple le [renforcement des liens avec les deux collèges](#) (Pouldreuzic et Plozévet) présents sur le territoire par la mise en place d'ateliers jeux ou Web radio permettant d'être au plus près des attentes et besoins des 11-15 ans.

Une volonté forte [d'aller à la rencontre des jeunes et de leurs projets](#). Via la coordination enfance jeunesse, nous pouvons revenir sur quelques réalisations en direction de l'enfance ou encore de la famille. La collectivité et la CAF ont par exemple accompagné l'ensemble des communes et structures en lien avec un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour mettre en place [une tarification selon les revenus des familles](#). Une volonté forte de la CAF et un moyen pour chacun de faciliter l'accès aux loisirs des enfants. L'idée, par ailleurs, [d'harmoniser davantage les tarifs sur l'ensemble du Haut Pays Bigouden](#).

La mobilisation des acteurs via le Réseau Parentalité du Pays Bigouden. Un important levier qui permet aux acteurs petite enfance, enfance, jeunesse ou encore famille de se réunir autour de différents projets en direction des familles. A citer en exemple, [les semaines de la petite enfance](#) qui se déroulent chaque année courant du mois de mars.

Aussi, en 2017 marque la [fin du Contrat Enfance Jeunesse](#) qui lie les communes, la communauté de communes et la CAF du Finistère. Une contractualisation à évaluer, puis à renouveler pour les quatre prochaines années 2018-2021.

Enfin, une [convention avec la mission locale est signée en 2017](#) dans le cadre de l'ouverture de la Maison des Services Au Public (MSAP) un nouvel équipement entièrement dédié au service à la population.

Participation financière de la collectivité en faveur de la jeunesse

Ulamir	92 000 €
Mission Locale	17 336 €
T'es Cap	2 790 €
Foyer Jeune Travailleur	1 748 €
Divers	3 242 €

Chiffres 2017

- **354** jeunes ont participé aux animations et sorties
- **3** séjours programmés
- **10** agents ont suivis les formations BAFA et BAFD
- **221** jeunes du territoire ont bénéficié d'un accompagnement Mission Locale
- **55 541 €** de subventions versées à la Mission Locale qui est principalement attribuée au dispositif « Garantie Jeune »

CULTURE

Accompagnement des actions culturelles

Par le prisme de sa compétence « participation à la vie de la communauté et de ses habitants », la collectivité accompagne les actions intercommunales menées par des associations à vocation culturelle. Cet accompagnement s'exerce notamment par le biais de subventions.

En 2017, nous pouvons de nouveau constater la richesse et la diversité des actions et projets des acteurs du territoire.

L'association Dihun, par exemple, école de musique soutenue depuis de nombreuses années par la communauté de communes, arbore 560 inscriptions à diverses activités pour l'année 2016/2017, dont 62 % pour des activités liées à la musique. Nous continuons également de compter sur cette association pour faire vivre la programmation culturelle du territoire.

L'association Tamm Kreiz, dont deux danseuses ont brillamment remporté la médaille d'or dans la catégorie « duo » du championnat de France 2017, organisé par la fédération française de danse.

Ou bien encore de multiples projets et temps forts qui participent à accentuer la dynamique de notre territoire, citons entre autres la 35^{ème} Edition du festival le Mondial Folk à Plouzévet.

27

Participation financière

DIHUN	161 374 €
FADOC	1 500 €
Tamm Kreiz	12 500 €
Mondial Folk subvention	7 000 €
Bagad Ar Vro Vigoudenn Uhel	11 925 €
Autres subventions	2 500 €



FESTIVAL
MONDIAL FOLK
PLOUZÉVET

18-22
AOÛT 2017

Chants,
dances
et musiques
du Monde
et de Bretagne

TOU
commence
enFINISTÈRE

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Ce nouveau service communautaire délivre une **offre de proximité** et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont **accompagnés par un agent** dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, la Maison de services au public articule présence humaine et outils numériques. Elle a pour missions principales :

- L'accompagnement des usagers à **l'utilisation des services en lignes** (facilitation numérique),
- L'accompagnement des usagers à leurs **démarches administratives** (facilitation administrative)
- la **mise en relation** des usagers avec les opérateurs partenaires
- **L'accueil, l'information, et l'orientation** du public

Les différents pôles de services de la MSAP :

- Emploi, formation et insertion professionnelle
- Social
- Justice et droit
- Habitat
- Entreprise
- Services à ma personne

Les partenaires



Les faits marquants

- Le 4 septembre : **ouverture du service** et entrée des organismes partenaires
- Novembre : Ouverture de l'espace public numérique
- Décembre :
 - **Visite du Sous-Préfet** de Châteaulin Monsieur Bernard MUSSET
 - **Obtention de la reconnaissance** Maison de services au public par la Préfecture le 20 décembre 2017
 - 1^{ère} exposition photos

Chiffres clés 2017

- **12** partenariats dont 8 en présentiel
- **6** pôles de services représentés
- **+ de 200** visites depuis son ouverture

ACTION SOCIALE

Animation à domicile : Les ateliers du dedans pour sortir de chez soi

Lors de la conférence des financeurs, le CIAS du Haut Pays Bigouden a répondu à un appel à projets concernant la **prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile** dans le Finistère. Son objectif étant de développer le « bien vieillir ».

Dans la genèse du projet **d'animation à domicile**, des personnes âgées vivant à leur domicile sur le Haut Pays Bigouden avaient exprimé leur souhait d'avoir une **vie citoyenne**. Cependant, elles avaient besoin d'être soutenues pour réaliser des activités, avoir des relations sociales suite à des deuils, pertes physiques et matérielles. La part des personnes âgées augmente chaque année sur le territoire.

Les objectifs du projet sont :

- **Développer et maintenir les relations sociales** des personnes âgées
- **Lutter contre l'isolement social** des personnes âgées vivant à domicile
- **Améliorer la qualité de vie** des personnes âgées isolées

Le projet rencontre **un franc succès** et dépasse de très loin sa prévision sur un an. En effet, il était prévu une cinquantaine de participants sur une année (5 personnes par communes). Depuis seulement sept mois, c'est **plus de cinquante bénéficiaires**. L'implication des acteurs du territoire a un bon impact sur son développement et sa pérennisation future.

Ce projet n'est pas une « utopie » mais bien une proposition d'ouverture auprès des personnes âgées de notre société, car sans elles ce projet ne pourrait pas exister. Il répond pleinement aux souhaits de ce public et il est en bonne **cohérence avec les visées du 4e schéma gérontologique départemental**. Il participe à favoriser le bien-être des aînés et à leur rendre une place d'acteur autour de leur choix. Il offre le partage d'une multiplicité des professionnels qui ensemble pourront agir afin d'éviter le verrouillage des établissements, du domicile et des services médico-sociaux en ayant un **accompagnement intégral et harmonieux** auprès des personnes âgées. L'intégration sociale des anciens se fait par l'édification de valeurs communes, de modes de fonctionnement partagés. Prendre en compte leurs paroles c'est les replacer dans les valeurs sociales.

Se recréer chez soi pour se re-crée un Soi.

29

Chiffres 2017

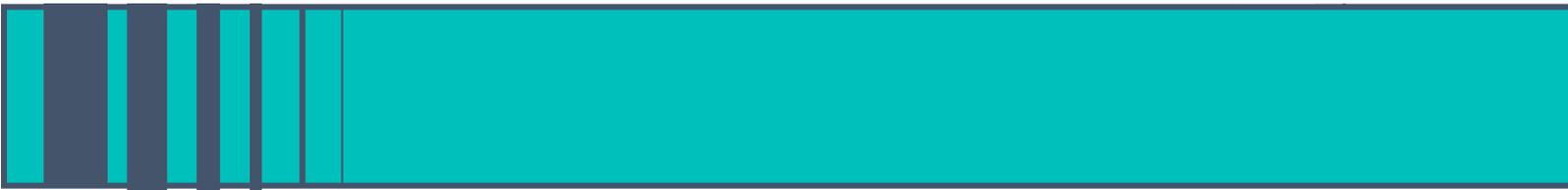
- **52** personnes ont bénéficié de l'animation à domicile
- **85%** de femmes
- **82 ans** : Moyenne d'âge des bénéficiaires



Atelier mémoire avec comme support un puzzle

Atelier théâtre ambulante avec un groupe





Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

2A rue de la Mer 297 10 POULDREUZIC

info@cchpb.com

www.cchpb.bzh